

DECEMBRE 2022

Collonges et Vous

Bulletin municipal de Collonges au Mont d'Or • n°24



Pages 5 - 9
Informations municipales

Pages 10 - 11
Le dossier :
La médiathèque
municipale



www.collongesaumontdor.fr

EN IMAGES

Retrouvez plus de photos dans la rubrique "Reportages" sur www.collongesaumontdor.fr



Couverture
Ateliers Stagram'toi
2 et 9 juin

Soirée jeux à la médiathèque - 6 mai



Coll'ympiades
7 mai



Commémorations
8 mai et 11 novembre

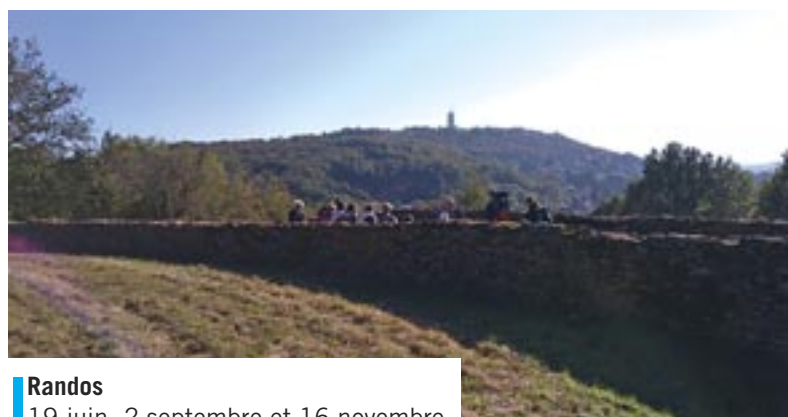
Exposition des Artistes 21 et 22 mai



Musiques à Trêves Pâques
5 juin, 3 juillet et
4 septembre



Visite de Julien Perroud, sous préfet et secrétaire général adjoint de la Préfecture du Rhône
2 septembre



Randos
19 juin, 2 septembre et 16 novembre



Forum des Associations
3 septembre



Visite de l'Ile Roy
10 septembre



Réunion publique
8 octobre



**Spectacle « Zoé fait la sieste » -
parvis de la médiathèque - 23 septembre**



Repas des aînés
10 novembre

Omni'Sciences à la médiathèque
du 5 au 14 octobre



**Rencontre dédicace France Vergely et Wahabou Tarama
à la médiathèque - 21 octobre**



© France Vergely



**Rencontre avec le conseil d'Illhaeusern
à Beaune 16 octobre**

SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES p. 5-9

Retour sur la réunion publique
Bienvenue aux nouveaux
professeurs de l'école de M. Paul
Services municipaux
Des nouvelles du CME
Alain Colliard, nouveau Conseiller
Ecole publique - Du fait maison à
tous les repas
Ecole publique - Fonctionnement
du périscolaire
Vélos - Pour circuler plus
facilement
Vademecum de la construction
durable
Des distributeurs de sacs à
déjection canines et poubelles
Gare - Des travaux prévus jusqu'en
juillet 2023
Plan de sobriété énergétique
communal

DOSSIER p. 10-11 La médiathèque municipale

VIE ASSOCIATIVE VIE LOCALE / ÉVÉNEMENTS p. 12-14

Votre Médiathèque vous propose...
Vœux du Maire
La commune de Collonges vous
convie à...
Seniors et personnes en situation
de handicap - Aide et
accompagnement à domicile
Hommage à Françoise Maupas

EXPRESSION DES ÉLUS p. 15

CARNET D'ÉTAT CIVIL p. 16

AGENDA p. 16

Directeur de publication : Alain Germain
Rédaction : Mairie de Collonges au Mont d'Or
Photos : Mairie de Collonges au Mont d'Or,
Associations de Collonges au Mont d'Or et
partenaires de la commune.
Maquette et réalisation :
Micro 5 Lyon - 04 37 85 11 22



LE MOT DU MAIRE

La réunion publique du 8 novembre qui a fait salle comble nous a permis d'expliquer les grandes lignes du travail effectué depuis 2020 ainsi que ce qui est lancé pour les prochaines années. Je remercie personnellement les Collongeards qui ont manifesté de l'intérêt porté aux dossiers communaux. Ces moments d'échanges sont précieux pour une municipalité, de même que les manifestations culturelles, le forum des associations ou les vœux qui sont autant de moments de rencontres entre nous.

Je vous invite à vous reporter en page 5 pour avoir un résumé de ce qui a été abordé. Le plus gros des questions à venir est l'afflux important de population généré par l'attrance de la Métropole et plus particulièrement de nos communes de l'Ouest lyonnais. C'est vrai qu'il y fait bon vivre dans notre Collonges et ce « raz de marée », comme je le nommais dans de précédents éditos, va avoir des conséquences qu'il convient d'anticiper et de gérer.

C'est le travail de l'urbanisme pour contrôler et réduire les prétentions des promoteurs.

C'est celui des travaux pour agrandir l'école et bâtir un nouveau restaurant scolaire, refaire le bâtiment associatif.

C'est celui des finances de trouver les moyens pour réaliser ces grands projets et veiller à la constitution de réserves pour faire face aux dépenses futures d'investissement. Mais les finances, c'est aussi le fonctionnement quotidien : c'est pourquoi, la Commune a mis en place un plan de limitation des dépenses énergétiques face au contexte international qui semble malheureusement s'inscrire dans la durée. Ce plan de sobriété est une action supplémentaire dans notre politique de développement durable.

Pour continuer à bien vivre à Collonges, il faudra aussi soutenir les associations sportives, culturelles et sociales, mettre en place de nouveaux moyens au niveau périscolaire, accompagner les personnes dans le besoin, maintenir le cadre de vie. Nous devons également recruter les compétences nécessaires pour maintenir un service public de qualité (social, urbanisme, état civil, techniques, etc.) et trouver de nouveaux m² de locaux.

Toute l'équipe, que je voudrais remercier ici, est soudée devant ces objectifs. Mais nous sommes déjà en fin d'année et le moment est plus léger avec les cadeaux à prévoir, mais dans un souci de sobriété énergétique !

Pour répondre aux besoins des familles, nous avons élargi les plages d'accueil du centre de loisirs sur les petites vacances : pour la 1^{ère} fois, le centre de loisirs sera ouvert la 1^{ère} semaine des vacances de Noël. Nous espérons retrouver une fréquentation à la hauteur des autres périodes pour ce nouveau service et qu'il montrera son utilité aux familles de Collonges.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, en étant proches des êtres que vous aimez.

Je vous donne rendez-vous à l'aube de 2023, le 12 janvier, à la Salle des Sports pour que nous puissions échanger nos vœux dans une ambiance conviviale et apaisée.

Alain Germain
Maire de Collonges au Mont d'Or





RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 8 NOVEMBRE 2022

Le 8 novembre a eu lieu la 1^{ère} réunion publique de ce mandat. Vous étiez nombreux et attentifs.

La volonté était d'instaurer un moment de dialogue pour rendre compte de nos réalisations, expliquer les projets travaillés depuis de longs mois et qui vont se dérouler sur les trimestres à venir.

Avec les habitants présents, nous avons pu revenir sur le travail accompli et partager nos préoccupations communes sur notre cadre de vie : les problématiques et les incidences du développement urbain, celles de mobilité et les grands travaux à venir.

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

- Maintien des marchés pendant la pandémie,
- plus de 2 000 spectateurs présents dans les spectacles et expositions,
- mise en place de la vidéoprotection,
- installation de balises d'alerte dans toutes les classes
- création de cavurnes, agrandissement du colombarium et gestion des concessions abandonnées au cimetière
- augmentation du nombre d'enfants accueillis en périscolaire et semaines rajoutées pour les vacances,
- mise en place d'un nouveau Conseil Municipal des Enfants,
- consolidation du bâtiment de la Mairie,
- installation de classes provisoires à l'école M. Paul
- développement durable avec le tri au restaurant scolaire, l'organisation d'ateliers pour tous, l'île Roy...
- modification n°3 du PLU-H, mise en place du vademecum de la construction durable et de la charte environnementale et archi-

tecturale, rédigée avec la minorité et l'association "Au fil des mémoires".

L'AMÉNAGEMENT URBAIN AU CŒUR DE NOTRE POLITIQUE

La municipalité ne peut pas s'opposer aux ventes de terrains et aux divisions parcelaires qui permettent aux promoteurs de présenter des programmes de plusieurs dizaines de logements : un droit à construire est attaché à chaque parcelle constructible. La Commune travaille dès la prise de contact avec le promoteur pour renégocier (à la baisse, bien sûr) le nombre de logements de chaque programme et pour travailler la qualité architecturale et durable des constructions à venir, la préservation des arbres remarquables et le reboisement à prévoir. A ce jour, ce travail a permis de voir baisser le nombre de logements dans tous les programmes : de 440 logements proposés depuis 2020 par les promoteurs pour arriver à 278 réellement inscrits dans les permis déposés : **soit une réduction du nombre de logements à accueillir de 37 % !** Le combat est aussi mené sur la qualité des constructions grâce aux outils de la charte environnementale et architecturale et le Vademecum de la construction durable.

L'afflux de population dans ces logements à venir implique le développement d'infrastructures conséquentes permettant de l'accueillir. Il nous faut un nouveau restaurant scolaire et agrandir l'école ainsi que le bâtiment associatif. Les contraintes financières induites par ces grands projets sont suivies de près pour permettre la réalisation de notre programme : financement de ces investissements en partie par les promoteurs grâce à l'outil du PUP (Projet Urbain Partenarial),

ressources propres, recours à l'emprunt et recherche des subventions. Nous avons d'ores et déjà obtenu des subventions de la Métropole, de l'Etat et de la CAF pour le projet du groupe scolaire et son extension.

Les problèmes de garde d'enfants étant déjà bien présents, nous travaillons sur pas moins de 3 projets de micro crèches localisées en 3 endroits différents pour une meilleure répartition. Également, l'idée de Résidence sociale pour Séniors se concrétise enfin.

LA MOBILITÉ, UNE ATTENTE FORTE DES HABITANTS

Sans attendre la formulation de cette attente, une étude a été demandée en septembre 2022 au SYTRAL sur les besoins de déplacement à l'intérieur de la Commune et vers l'extérieur. Ce dernier va effectuer prochainement un état des lieux des solutions offertes et une recherche d'actions à court et moyen terme pour répondre aux besoins de la population. La Commune aura un retour de cette étude début 2023.

Nous avons eu des remarques sur les places disponibles dans les transports en commun et leur ponctualité. N'hésitez pas à faire remonter à l'accueil de la mairie, vos besoins ou vos remarques précises pour que nous les partagions avec le Sytral, la Région et la SNCF.

Des arceaux à vélo ont été implantés sur différents secteurs. D'autres viendront à d'autres endroits stratégiques dans les mois à venir.

LE POINT SUR LE PROJET D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Après deux ans de consultation des utilisateurs, d'examen des solutions possibles, du concours d'architectes et sa sélection et des différents avant-projets, le permis de construire a été déposé en novembre et il est en cours d'instruction. La première étape



INFORMATIONS MUNICIPALES



consiste en la création d'un nouveau restaurant scolaire avec déplacement du parking, création de 4 nouvelles classes et d'une salle polyvalente et de 2 nouveaux espaces de récréation. Une deuxième étape sera à réaliser par la suite pour ajouter 4 classes par extension du bâtiment de l'école élémentaire.

Une idée importante au sein de ce grand projet : le raccordement de tous les bâtiments du « Village des Enfants » à une chaudière bois : une énergie locale qui nous éloigne des énergies fossiles. Cumulé à des panneaux photovoltaïques et des récupérateurs d'eau, cela démontre la volonté communale de prendre sa part dans les problématiques de développement durable et d'économie d'énergie.

La prochaine étape est le lancement des consultations des entreprises de construction pour ce projet dont le commencement des travaux est prévu à l'été 2023.

Parallèlement, la municipalité travaille sur une charte de chantier à faible nuisance afin de limiter les nuisances sonores, les émissions de poussières et de manière générale éviter le plus possible les dérangements pour les riverains et usagers de l'école.

CONCLUSION DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Cette conclusion s'est faite autour du verre de l'amitié et d'un grignotage bienvenu en provenance des commerçants de Collonges. Nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain par une nouvelle rencontre.



NOUVEAUX PROFESSEURS À L'ÉCOLE M. PAUL

BIENVENUE À

De gauche à droite :

- Stéphanie DROUOT (CE2/CM2)
- Florent COSTE (ULIS)
- Morgane LACOSTE (CE2)
- Virginie ITSWEIRE (CM2)

Fanny DUDON (CE2/CM2)
est absente de la photo.



SERVICES MUNICIPAUX

Nous avons le plaisir
d'accueillir :



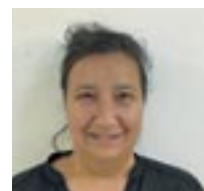
Chung Chun WANG en
remplacement de congé
maternité au service urbanisme



Benoit CHRISTY, cuisinier
au restaurant scolaire



Elye BRUNO à la plonge
du restaurant scolaire



Latifa EL HARHOURI en
remplacement de congé
maternité en maternelle



Fanny GIRAUD, ATSEM

DES NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Sous la houlette de Charlotte, Maire, les élus du CME ont créé 3 commissions pour lesquelles des propositions d'actions ont été menées ou sont en cours. Les adjoints de ces commissions ont été nommés. Il s'agit de Anna (Ecole Greenfield) à la **commission Environnement**, Lilo (Ecole Jeanne d'Arc) à la **commission Culture, Loisirs et Patrimoine** et Maxence (Ecole Monsieur Paul) à la **commission Solidarités**.

L'an dernier, la commission Solidarités a organisé une distribution de jouets aux Restos du Cœur, une visite de la caserne des pompiers et une fête des CM2 à la Jonchère. Cette dernière sera reconduite en 2023, ainsi que la fabrication d'un jeu de l'oie sur le thème des premiers secours.

Le Challenge « Changeons d'air » qui consiste à se mobiliser pour venir à l'école sans voiture a eu lieu en juin 2022 sous l'égide de la commission Environnement. Cette mobilisation devrait être reconduite cette année, ainsi que des demandes d'aménagement des trottoirs manquants, en collaboration avec la Métropole.

Enfin la commission Culture, Loisirs et Patrimoine a créé 3 boîtes à idées pour chacune des écoles afin de recueillir les envies et besoins des élèves pour la création d'un aménagement à la Jonchère. Suite à ceci, un espace de jeu devrait être étudié en 2023.

CONSEIL MUNICIPAL ALAIN COLLIARD, NOUVEAU CONSEILLER

Alain Colliard, vient d'intégrer le Conseil Municipal, en remplacement de Vivienne Moutamalle, démissionnaire. Alain Colliard est marié, père de 3 enfants et grand père de 4 petits-enfants. Bientôt 6 ! Conseiller en Gestion de Patrimoine il est à la retraite depuis le 1^{er} janvier 2021.

Collongeard depuis 24 ans, il est membre depuis plus de 20 ans du Tennis Club de Collonges dont il a assuré la Présidence pendant 8 ans jusqu'en 2017 et vient de prendre depuis le 1^{er} juillet la Présidence du Rotary Club de Lyon les Monts d'Or.

Membre de la majorité municipale, Il a fait sienne la devise du Rotary « Servir d'abord ». Il souhaite s'investir plus particulièrement dans la commission « Action Sociale et Solidarité ».



LE RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ECOLE PUBLIQUE DU FAIT MAISON À TOUS LES REPAS !

Les enfants qui ont la chance de déjeuner à la cantine peuvent se réjouir. Tous les produits sont faits maison. Les achats de produits se font soit en bio, soit chez des producteurs locaux. Une quinzaine de personnes travaillent au restaurant, pour le bien-être des élèves de l'école Monsieur Paul. On trouve

- Côté cuisine : deux cuisiniers, un gestionnaire, trois agents polyvalents de restauration, deux agents d'entretien (dont un responsable des petits), un plongeur et aide.
- Côté salle, 5 agents font la surveillance et le ménage, aidés par 4 personnes à l'animation du temps de midi.

En cette année scolaire, 373 enfants sont inscrits à la cantine, chiffre qui augmente d'année en année. Les mercredis et jours de vacances, la cantine est utilisée par le centre de loisirs et la crèche, soit environ 45 enfants pour la crèche et 90 pour le centre de loisirs. Lors des vacances scolaires, ce chiffre « retombe » à une cinquantaine d'enfants.

Sur les 373 enfants, on compte 255 enfants de primaire et 118 enfants de maternelle. Un quart des repas est constitué de régime sans viande (93). 5 paniers repas sont préparés par les parents pour des enfants ayant un protocole

d'accord concernant des allergies alimentaires. A la cantine de l'école, tout est fait sur place, de la réception des marchandises au dessert. La nourriture est servie dans une « vraie » vaisselle. Les épluchures de légumes servent à réaliser un compost. L'an dernier, ce compost a été transformé en 600 kg de terreau ! Environ 60% des produits sont bio, locaux et de saison. Les menus changent chaque jour et il est prévu chaque semaine un repas végétarien, un repas de poisson, deux repas de viande et un repas « autre ». A noter également que le pain est bio, le fromage servi à la coupe et les gâteaux sont faits maison !

Régulièrement des repas à thème sont proposés aux enfants : Halloween, fêtes de fin d'année, de printemps...

La crèche n'est pas oubliée ! Les repas sont préparés et mixés sur place et les goûters sont fournis par le restaurant scolaire. Encore plus que pour l'école, les cuisiniers se font un devoir de tendre vers le 100% bio, notamment avec les produits laitiers et les fruits.

En résumé, nos petits Collongeards ont beaucoup de chance d'avoir de tels repas chaque midi !

INFORMATIONS MUNICIPALES

ECOLE PUBLIQUE

FONCTIONNEMENT DU PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire regroupe les différents moments de la journée avant, entre et après le temps scolaire, en maternelle comme en élémentaire.

C'est une équipe de 30 agents qui accueillent les enfants scolarisés à l'école Monsieur Paul, dont 4 professeurs des Ecoles pour les études de 17h à 17h45 en élémentaires.

Certains agents sont dédiés au restaurant scolaire, d'autres en maternelle, d'autres en élémentaire et certains sur les différentes structures.

En maternelle, sur les garderies du matin comme sur les garderies du soir, des activités sont proposées :

- Jeux, coloriages, activités manuelles, jeux en extérieur

En élémentaire, des activités sont proposées sur le temps méridien :

- Culturelles avec de la lecture, du théâtre, du dessin
- Sportives avec des sports collectifs, jeux traditionnels
- Manuelles avec les réalisations en fonction des thèmes choisis.

Depuis le début du mois de novembre, le service périscolaire de l'école primaire publique Monsieur Paul a mis en place le



« défi des 11 planètes ». Il permettra de travailler tout au long de l'année sur le thème du respect :

- Le respect des uns et des autres
- Le respect de l'environnement
- Le respect des locaux

Sur une idée originale de Marion Marmillot et soutenue par l'ensemble de l'équipe périscolaire, ce jeu, imprégné de l'univers « Star Wars », incite les enfants à adopter un comportement de « Jedi ».

Les « chevaliers Jedi » ont la réputation d'être pleins de sagesse, bienveillants les

uns envers les autres et de faire preuve d'une grande maîtrise d'eux-mêmes.

Ainsi, par une bonne action réalisée sur les temps périscolaires (politesse, se mettre en rang...) un enfant peut faire gagner des points à sa classe. Inversement, par une mauvaise action (insolence, bagarre...) il peut faire chuter sa classe dans le classement.

A l'issue de ce challenge, une récompense sera offerte aux classes maîtrisant le mieux la Force. Les petits « padawans » collongeards se sont d'ores et déjà bien pris au jeu !

VÉLOS

POUR CIRCULER PLUS FACILEMENT :

- Premiers contre sens vélos rue de la Pélonnière et le bas de la rue Trèves-Pâques,
- Installation d'une nouvelle vague d'arceaux à vélos, pour faciliter les déplacements en mode doux dans la commune, qui se trouvent : 18 allée du Colombier, 2 quai de la Jonchère, 15 rue Trèves-Pâques, Parking du Cimetière,
- La chaussée à voie centrale banalisée sur la route de saint Romain



URBANISME

VADEMECUM DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Face au défi climatique, la commune a souhaité être le « moteur » d'une démarche responsable, afin de répondre aux enjeux environnementaux. Ce document « Vademecum Durable » élaboré en collaboration avec les services de la Métropole (Agence de l'Urbanisme et Service de la Planification), est à forte valeur pédagogique et incitative. Il s'adresse à tous les porteurs de projets (particuliers et professionnels de la construction) et son objectif est de « construire durablement pour habiter durablement ». Son illustration immédiate et initiée par la

commune, sera le traitement en éco-quartier des futures opérations immobilières du Hameau de la Mairie, situées au Nord Est et Nord Ouest de la voie nouvelle.

Au travers de cet outil, nous encouragerons pleinement le dialogue qui reste l'élément incontournable de la réussite des futurs projets immobiliers.

La préservation de notre environnement naturel et patrimonial nous a guidés afin de privilégier des solutions architecturales durables et insérées à l'existant tout en protégeant la qualité de vie de nos habitants.



Consultable sur le site internet de la mairie : www.collongesaumontdor.fr

GARE DE COLLONGES

DES TRAVAUX PRÉVUS JUSQU'EN JUILLET 2023

A compter de décembre 2022 et jusqu'en juillet 2023 auront lieu des travaux d'envergure dans la gare de Collonges-Fontaines. Ces travaux ont pour but d'améliorer la desserte des gares de l'axe Mâcon-Lyon par des trains plus longs. Aussi, le quai de la voie D sera allongé, le passage souterrain sera remis en état et les quais seront remis à niveau.

Parallèlement, des travaux d'amélioration en termes de confort d'accès et d'espaces d'attente seront mis en place. Ces travaux auront lieu majoritairement la nuit, afin de ne pas gêner la desserte des trains. Ils auront lieu les nuits du lundi au mardi et du vendredi au samedi de 22h à 5h30. Deux opérations « coup de poing » auront lieu les nuits et journées du vendredi 21 au dimanche 23 avril. Pendant les travaux, seules 4 places de stationnement seront neutralisées aux abords de la gare.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE COMMUNAL

Le contexte de pénurie énergétique pousse les pouvoirs publics à inciter particuliers et collectivités aux économies d'énergie. Aussi, la commune a décidé d'agir dans la ville mais également dans les bâtiments communaux.

Les mesures prises seront les suivantes :

- Baisse de la température du chauffage cet hiver.

- 19° dans les bâtiments communaux recevant du public (mairie, médiathèque, agence postale, locaux associatifs, école de musique, ateliers de Collonges, salle des fêtes, maison de la rencontre et salle Rispal)
- 19° à l'école élémentaire
- 21° à l'école maternelle et à la crèche
- 19° à la salle JM Comte, dans les vestiaires de la salle des sports et pour les manifestations festives se déroulant sur ce site

- 15° dans les locaux sportifs (salle des sports et dojo).
- **Extinction des éclairages nocturnes intérieurs et extérieurs de la Mairie.**
- **Extinction de tous les bâtiments, salles, terrains de sports à partir de 23h, sauf en cas de manifestation.**
- **Extinction des illuminations à 22h, sauf les nuits des 8, 24 et 31 décembre.**

Nous comptons bien évidemment sur le civisme de tous pour ne pas relever les chauffages inutilement. Des contrôles seront réalisés sporadiquement tout au long de la période de chauffe.

Nous ne manquerons pas de vous faire un retour sur les économies réalisées.

QUALITÉ DE VIE DES DISTRIBUTEURS DE SACS À DÉJECTIONS CANINES ET POUBELLES

Dans un objectif d'améliorer la qualité de vie de tous dans le centre bourg de Trèves-Pâques et faciliter l'intégration de nos amis les chiens lors de leurs promenades, deux distributeurs de sacs à déjections canines et poubelles ont été aménagés une rue du général de Gaulle : un près de l'intersection avec la rue Trèves-Pâques et le second sur la placette arborée. **En espérant que chaque propriétaire de chiens en fera bon usage pour le bien de toute la collectivité.**



LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque municipale est l'un des acteurs culturels majeurs de la commune. Présentation de ce service ouvert à tous, tout au long de l'année.



Votre médiathèque en quelques chiffres :

Superficie de

250 m²

dédiée aux collections

Salle Médiaplus de

70 m²

11 000 entrées
en 2021

+ de **19 000** prêts

Située idéalement au sein du Village des Enfants, la médiathèque a été pensée dès son origine pour proposer un lieu de rencontre, d'échange et de partage dynamique. Elle propose de **nombreux supports médiatiques** : livres bien entendu, mais également, CD, DVD, ressources numériques et jeux pour petits et grands. Outre son espace dédié aux collections, une salle (Médiaplus) permet de réaliser des expositions, recevoir les groupes...

L'équipe de la médiathèque est composée de **4 agents et 10 bénévoles**. Chaque agent est polyvalent, tous accueillent le public et sont référents d'un pôle.

Elise Figuière est responsable de la médiathèque. A ce titre, elle est la correspondante du réseau ReBOND, a en charge les relations avec les fournisseurs et les différents partenariats, la gestion du bâtiment ainsi que la conception et la mise en œuvre de l'action culturelle.

France Feuillet est responsable du secteur jeunesse.

A ce titre, elle est en charge des animations jeunesse, de la mise en avant et médiation des collections et programmation jeunesse.

Anne Diacono est la référente du secteur adulte, BD et grainothèque. Elle s'occupe notamment des comités de lecture, rencontres dédicaces...

Alexis Aumeunier a en charge le secteur CD, DVD et BD. Il gère également la médiation de l'offre numérique apportée par la médiathèque.

Quels publics ?

La mission des bibliothécaires est de développer les collections de documents tous supports et les mettre en lien par de multiples canaux de médiation afin de répondre aux missions d'accès aux savoirs, contribuer aux loisirs culturels de tous les publics et d'être un lieu de rencontre, d'échange, de formation, d'information et de divertissement en libre accès et gratuit.

Aussi, la médiathèque accueille-t-elle des publics variés. Des individuels bien sûr, mais également des



scolaires, périscolaires, centres de loisirs, petite enfance, personnes en situation de handicap... Pour chaque type de public, les collections de documents présentés et animations sont réalisées spécifiquement.

Hors l'ouverture au public, que font nos bibliothécaires ?

Le temps de soi-disant fermeture de la médiathèque est consacré à la récupération et traitement des documents déposés dans la boîte de retour, leur nettoyage et leur rangement. De nombreux groupes sont accueillis et des animations leur sont proposées. Enfin, nos bibliothécaires travaillent à la veille documentaire, commandes, inventaire, équipement et catalogage des nouveaux documents mais aussi création et mise en place des animations futures. Bref, pas le temps de s'ennuyer !

Des livres, mais aussi ?

Tout au long de l'année, la médiathèque vous propose de nombreuses animations en lien



avec le service culturel communal : spectacles, rencontres, dedicaces, expositions, ateliers créatifs ou numériques ... Il y en a pour tous les goûts !

A noter les spécificités de Collonges !



- **Une grainothèque.** Il vous est proposé un troc de graines disponibles à l'année afin de diversifier les variétés présentes dans votre potager. Un potager participatif va d'ailleurs élire domicile dans le jardin de lecture, accompagné par les petites bêtes de l'Hôtel à insectes fabriqué par les jeunes lecteurs. Une question ? Anne saura vous répondre mieux que quiconque sur ce sujet !

- **Le fonds spécifique ésotérisme.** Sorcières et ufologues trouveront de quoi les intéresser... mais également de nombreux livres dédiés au bien-être !

- **Médiation numérique.** Un médiateur numérique est disponible pour vous aider à surmonter vos difficultés en informatique et à vous retrouver dans les multiples possibilités numériques ! D'autre part, en tant qu'inscrit à la médiathèque, vous pouvez bénéficier des ressources numériques de la Métropole : presse en ligne, autoformation, sites spécialisés pour la jeunesse et tout cela gratuitement... Venez vous renseigner !

Le réseau RebOND, qu'est ce que c'est ?

La Médiathèque de Collonges fait partie depuis 2019 du Réseau des Bibliothèques Ouest-Nord de la Métropole. Ce réseau, soutenu par la



DRAC et la Métropole, regroupe 8 communes pour 9 bibliothèques à Collonges, Saint Cyr, Saint Didier, Champagne, Ecully, Dardilly, Limonest et Lissieu. En 2023, la commune de la Tour de Salvagny rejoindra le réseau.

Il vous propose un catalogue de plus de **150 000 références** permettant de répondre à vos demandes, avec une carte unique vous permettant d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau. Un document vous plaît ? pas besoin de vous déplacer ! Un système de navettes hebdomadaires vous apporte vos documents réservés dans la bibliothèque la plus proche de chez vous. Et vous pouvez les rendre dans n'importe laquelle, dans la mesure bien sur où elle fait partie de ce réseau !



RENCONTRE AVEC GÉRALDINE LEFRÈNE, ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX ACTIONS CULTURELLES ET ÉVÉNEMENTS



Collonges et Vous : En tant qu'adjointe à la culture, que pouvez-vous nous dire sur la médiathèque, que nous mettons en lumière dans ce numéro ?

Géraldine Lefrène : Notre commune a toujours eu à cœur de promouvoir et soutenir sa médiathèque, dans sa programmation événementielle mais également dans sa politique d'acquisition des documents. Nous sommes très fiers d'avoir un si bel outil à disposition des adhérents et une équipe de bibliothécaires passionnée par son travail.

C&V : La culture, ce n'est pas que ça. Que propose la commune en la matière ?

GL : Les deux années de Covid ont fait beaucoup de mal au secteur culturel sur tous les territoires et le public revient lentement dans les salles de spectacle. Toutefois, à Collonges, nous avons fait en sorte de maintenir les deux événements phares que sont l'Exposition des Artistes et les Musiques à Trêves Pâques pour lesquels le public a répondu présent.

Notre souhait au niveau de notre politique culturelle est de toucher tous les publics, aussi bien des enfants que des mélomanes, des amoureux du théâtre ou de jazz, de la pop, etc.

C'est pourquoi, depuis 2020, 9 spectacles ou événements ont été proposés, et nous avons ainsi accueilli près de 2 000 spectateurs !

A noter également que depuis quelques années,

nous avons mis en place de l'éducation musicale dispensée par les professeurs de l'EMMO au sein de l'école M. Paul.

C&V : Collonges travaille beaucoup en intercommunalité avec les communes alentours. Quels en sont les bénéfices ?

GL : En effet, depuis plusieurs années nous travaillons avec les communes voisines sur deux événements majeurs, ce qui nous permet de rassembler nos efforts et nos moyens, mais également de faire naître une émulation entre nos communes. Chaque année, nous vous proposons le « Jazz Day », un partenariat de 4 communes dans les Monts d'Or qui réunit nos écoles de musique autour du jazz. Le festival Saône en Scènes regroupe quant à lui 13 communes du val de Saône autour du spectacle vivant pendant les week-ends de novembre. Et bien entendu, comment ne pas évoquer le réseau ReBOND qui connaît un vif succès.

C&V : Quelles sont les actions que vous souhaitez mener dans les années à venir ?

GL : Les élus à la culture ont à cœur de solidifier l'existant, afin que les événements qui marchent bien continuent à prendre de l'ampleur, sous oublier d'offrir quelques nouveautés comme par exemple un récit de voyages dessinés, programmé en mars prochain ...et pouvoir proposer des spectacles de grande qualité pour tous. C'est toujours un immense plaisir de faire découvrir et partager nos coups de cœur avec nos concitoyens.

MÉDIATHÈQUE

VOTRE MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE...

- « **Le voyage d'Ulysse** », spectacle proposé par la Compagnie du Vieux Singe

Vendredi 27 janvier à 19h à la salle des Fêtes

(ce spectacle, prévu en 2021, a été reporté pour cause de COVID).

Le voyage d'Ulysse, c'est le récit d'un homme amené à découvrir sa mesure et à définir son humanité.

Ulysse est confronté à des épreuves qui, au-delà de sa ruse légendaire, le placent à chaque étape face aux frontières de l'Humain : la barbarie, l'oubli, l'éternité... Jusqu'à l'ultime épreuve : affamé et conduit sur l'île des taureaux sacrés, il doit lutter contre l'envie de consommer cette viande qui appartient aux dieux.

Aujourd'hui, alors que les taureaux sont abattus en masse dans les abattoirs démesurés, et que les tsunamis ont pris le relais des tempêtes antiques, cette histoire vient percuter de plein fouet nos enjeux contemporains.

Un spectacle musical, drôle, poétique qui emportera petits et grands à travers les mers, les îles et les aventures en tout genre.

Spectacle gratuit, tout public à partir de 6 ans



- **Tournoi switch, 2^e édition**

Les mercredis 8 et

15 mars à partir de 15h

En famille, entre amis, venez vous mesurer aux autres joueurs dans un tournoi convivial.

Gratuit, sur inscription.

A partir de 8 ans.



- **Pendant les vacances scolaires, la médiathèque vous propose des ateliers créatifs**

Ils auront lieu le **jeudi 16 février** pour les vacances d'hiver et le **jeudi 20 avril** pour les vacances de printemps. Les thèmes sont en préparation... Surprise !!!

A partir de 7 ans sur inscription. tarif 2 €



- **Atelier numérique jeunesse**

La médiathèque vous propose de vous initier à la programmation lors de la 2^e session qui aura pour thème « **Atelier Scratch** ». Ces ateliers auront lieu **les jeudis 12, 19 et 26 janvier de 17h à 18h30**.

Sur inscription, à partir de 8 ans

- **Initiation au numérique pour adulte**

Ces cours collectifs auront lieu **les jeudis de 13h30 à 15h**, sur réservation. La première session aura lieu tous les jeudis du mois de janvier ainsi que le 2 février.

- **Tous les premiers mercredis de chaque mois,**

la séance de Bébés lecteurs (0-3 ans) de 9h30 à 10h et des Contes du mercredi (à partir de 4 ans) de 17h à 17h30.

Vœux du Maire

Après deux années sans vœux en présentiel, le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants auront le plaisir de vous retrouver lors de la

**Cérémonie des vœux
qui se déroulera
le jeudi 12 janvier 2023
à partir de 18h30
à la salle des Sports.**

LA COMMUNE DE COLLONGES VOUS CONVIE À...

• SOIRÉE RÉCIT DE VOYAGE « VOYAGES DESSINÉS » LE VENDREDI 10 MARS À 20H30 À LA SALLE MEDIAPLUS

Antoine Guillaume voyage depuis ses années étudiantes. Voici quinze ans, il délaisse son appareil photo pour une boîte d'aquarelles et de pinceaux. Progressivement, il s'essaye à l'art du dessin. En autodidacte...

Dessiner n'est pas qu'un plaisir mais aussi un vecteur de contacts. Dans notre monde où les photographies captées par nos, ô combien omniprésents smartphones sont souvent intrusives, le dessin attire les regards et favorise les rencontres. De l'Ouzbékistan au Cambodge, Antoine vous propose une balade au gré des dessins qu'il a croqué ici et là. Gratuit - Réservation à l'accueil de la mairie



• EXPOSITION BERNARD GOLLY DU 21 AU 25 MARS À LA SALLE MEDIAPLUS

Bien connu des Collongeards pour sa participation à l'exposition des artistes, Bernard Golly vous propose une exposition haute en couleurs.

« Passionné par la peinture et très impliqué dans ma vie professionnelle pour l'art, je me suis mis à peindre dès mon départ en retraite, il y a désormais 10 ans.

Je dirai que ma démarche est avant tout une démarche de tâtonnement. Personnellement, j'évoque aussi la notion de voyage intérieur. Ce sont des images qui me viennent, des images qui se chevauchent, se superposent, s'entremêlent et que je transcris du bout de mes outils. (...)

Je me définis avant tout comme le « metteur en scène » d'un univers de personnages. Mes tableaux sont construits dans cet esprit et j'attache une grande importance dans l'organisation de l'espace sur mes toiles. »

Entrée gratuite – Vernissage le mardi 21 mars à 18h en présence de l'artiste.



COLLECTE DES SAPINS

Comme chaque année, un point de collecte sera mis en place pour ceux qui veulent se débarrasser de leur sapin de Noël. Ces lieux de collecte seront mis en place début 2023. Dates et lieux seront indiqués sur le site de la commune www.collongesaumontdor.fr

SENIORS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

L'AIAD Saône Mont d'Or est une association d'aide et d'accompagnement à domicile qui intervient sur le Val de Saône et les Monts d'Or. Nous accompagnons chaque jour des personnes en situation de dépendance qui ont fait le choix de vivre à leur domicile.

Nous proposons un service d'accompagnement pour l'aide à la personne, l'aide à l'entretien du cadre de vie, le maintien de la vie sociale, complété par un service de portage de repas.

Cette année nous avons rédigé notre nouveau projet de service 2022-2026. De ce travail, nous avons dégagé quatre axes sur lesquels nos efforts doivent se concentrer. En effet, nous devons rendre lisible le parcours de nos usagers et la personnalisation que nous mettons en place pour eux. Nous souhaitons travailler sur l'amélioration de la prévention des risques liés à la fragilité ainsi que la promotion de la santé de nos bénéficiaires.

Nous désirons structurer notre démarche d'amélioration de la qualité de service et de gestion des risques. Enfin, nous tenons à poursuivre nos actions de politique RH innovante.

Dans le cadre de notre démarche de valorisation du bien-être de nos usagers et de leur entourage, nous avons lancé des sessions d'ateliers de prévention gratuits. Des ateliers numériques pour nos usagers afin de se familiariser aux nouvelles technologies et rompre avec l'isolement. Des sessions de gym douce pour que nos usagers puissent se maintenir en forme. Et enfin, des sessions d'échange et de soutien pour les familles et/ou proches aidants de personnes dépendantes à domicile.



Si vous souhaitez plus d'informations sur notre structure et nos services n'hésitez pas à nous contacter au 04 78 22 79 17 ou par email contact@aiad-aideadomicile.fr

Nous sommes en recherche d'intervenant.es à domicile, pour postuler rendez-vous sur la page recrutement de notre site internet <https://www.aiad-aideadomicile.fr/recrutement/> ou par email via recrutement@aideadomicile.fr

DÉCÈS

HOMMAGE À FRANÇOISE MAUPAS



S'étant fait remarquée par son dynamisme au sein du monde associatif, nous avons accueilli avec plaisir Françoise dans l'équipe municipale en 2001. Elle siégeait dans les commissions Environnement, Sociale et Culture. Elle était également déléguée suppléante pour représenter la commune au Syndicat Mixte des Monts d'Or.

Au mandat suivant, en 2008, elle devint adjointe en charge de la vie Associative et titulaire au Syndicat Mixte, tout en participant activement aux commissions Affaires Sociales, Budget et Développement Durable.

En 2014, elle avait souhaité réduire la charge en se positionnant simplement conseillère municipale mais tout en restant partie prenante au Syndicat Mixte devenu Plaine Monts d'Or et en siégeant toujours dans la commission Sociale et également à la Communication et au Cadre de Vie.

En 2020, elle s'était retirée de la gestion des affaires municipales et était rentrée au CCAS, toujours dans cet esprit d'aider les autres.

Très impliquée au Syndicat Mixte, elle est à l'origine du projet de la fresque d'entrée dans les Monts d'Or sur le grand mur rue Saint Martin. Elle était également très investie dans la création de la Fête de l'Agriculture.

Elle était notre ambassadrice auprès d'Illhaeusern où, au fil des années, elle connaissait la moitié du village, et toujours prête à organiser les rencontres entre les deux Conseils et à être l'intermédiaire lors de ses visites régulières en Alsace.

Françoise, ta bonne humeur, ta gentillesse, ton dynamisme vont nous manquer. Tu vas nous manquer...



Photo de l'ensemble des élus du Conseil Municipal.

LISTE COLLONGES D'ABORD

Lors de notre campagne, nous nous étions engagés à faire une réunion publique annuelle après le vote du budget. La pandémie ne nous l'avait pas permis mais aujourd'hui c'est chose faite avec notre réunion de ce 8 novembre ! Nous avons souhaité offrir un moment collectif de rencontre avec les Collongeards et ceux-ci ont répondu présents. Nous remercions tous les participants, et ceux qui auraient voulu en être, de s'intéresser aux enjeux forts auxquels la commune est confrontée. Merci à vous tous.

Au cours de cet échange, nous avons entendu vos attentes : un cadre de vie à préserver avec des impacts réduits de l'aménagement

urbain et une préservation des arbres existants, un besoin de se déplacer facilement sur notre commune et une attente vis-à-vis des services et commerces présents sur notre commune : vos enjeux sont les nôtres. Comptez sur la mobilisation de vos élus pour être présents dans toutes les réunions à enjeux, où les décisions sont prises pour défendre la Commune :

- des réunions régulières de négociation avec les aménageurs pour réduire le nombre de logements de leur programme, respecter la charte paysagère et le vadémécum de la construction durable (que nous avons mis en place : la seule commune de la Métropole),

et de plus, les faire participer financièrement à l'agrandissement de l'école et du bâtiment associatif.

- les réunions avec les élus et les services métropolitains pour négocier les aménagements de voirie et les travaux,
- les réunions avec la Région et la SNCF pour l'aménagement de la gare et l'agrandissement des quais,

- des réunions avec le Sytral pour développer le transport collectif intra-muros,

Ce sont autant de moments où les intérêts municipaux sont défendus par la majorité pour votre cadre de vie d'aujourd'hui et de demain.

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrêne, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Anne Selles, Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

LISTE COLLONGES AVENIR

Chers concitoyens, Voici venir le jour des fêtes qui avec la magie de Noël réunira chaque famille et proches dans le bonheur et dans la joie. Nos meilleures pensées se tourneront vers vous mais aussi vers ceux qui seront seuls, ceux qui souffrent, de la famine, des guerres et bien d'autres choses. Pendant ce temps-là l'actualité Collongearde a été dense et surtout au sujet de l'urbanisme. Le Progrès du

18 septembre s'en est fait l'Écho en écrivant : « L'urbanisation des communes suscite mécontentement et colère. Les passes d'armes entre élus de la majorité et de l'opposition ne sont pas rares à Collonges. Le dernier programme, allée du Colombier a provoqué des remous auprès d'habitants surpris par la densité de ces constructions. Le chef de file de l'opposition municipale, Patrick JOUBERT s'en est fait l'écho. Les riverains du

chemin des Ecoliers sont inquiets, l'infrastructure routière ne suit pas les places de stationnements les espaces végétalisés sont absents on a l'impression d'une fuite en avant ».

C'est une aberration ! Où est la stratégie de développement durable. Notre équipe Collonges Avenir poursuivra sa lutte contre ces erreurs urbanistiques qui défigurent notre commune.

Patrick Joubert, Dominique Boyer-Rivière, Pierre-Marie Lelard, Catherine Arnaud, Jacques Maisse

PAROLE DE LA MAJORITÉ

PAROLE DE LA MINORITÉ

CARNET D'ÉTAT CIVIL de mars à novembre 2022

BIENVENUE

Mohammed-Amine Delassile 22 mars
Omar Salahle 29 avril
Malo, Raimana, Jean Nourichardle 11 mai
Rania Ouardile 12 mai
Rose Bailly-Basin.....le 15 mai
Ellie Blandinle 11 juin
Adam Melouki.....le 1^{er} juillet
Matéo, Celyan Coqle 17 juillet
Lya Loth.....le 11 août
Nathan Obry Dalmonle 5 sept.
Gabriel, Sylvain, Jacques
Achaintre Dezarnaudle 25 sept.
Olympe, Rose Marie Roussilonle 19 octobre

FÉLICITATIONS

Stéphanie Colpaert et
Christophe Heitzmannle 30 avril
Jacqueline Hall et Idris Karoumle 7 mai
Clémence Vergnette de la Motte
et Tomas Lamfroy.....le 14 mai
Sarah Cheniour et
Houssemeddine Toumile 21 mai
Jasmine Mir et Peter Wilsonle 2 juillet
Julie-Amandine Bacot et
Damien Blais.....le 9 juillet
Claire de Martene et
Lancelot Van Hille.....le 20 août
Emilie Finet et Eric Tannourile 2 sept.

REGRETS

Odette Jamet née Oriolle 21 mars
Louis Peyle 25 mars
Jean Claude Dagandle 29 mars
Jean Denisle 18 avril
Pierrette Robert née Lopez.....le 23 avril
Renée Soubielle née Vermorelle 17 mai
Marie France Fernandez née Monnier le 8 juin
Renée Musitelli née Bernard.....le 12 juin
Jean Luc Portalle 15 juin
Tara Michalletle 17 juin
Françoise Deux née Cholat.....le 29 juin
Eric Hironle 4 juillet
Sylvie Pauillac née Roudierle 5 juillet
Robert Girardle 1^{er} août
Xavier Véricel.....le 14 août
Chantal Blanc née Gallele 23 août
Sœur Françoise Delouisle 23 août
Yvette Moser née Gouxle 29 août
Alain Dessagnele 30 août
Jean Marc Léculierle 3 sept.
Robert Collinle 8 sept.
Marie France Aussenac née Fénérol le 19 sept.
Amélie Legendre née Mathon.....le 14 octobre
Gérard Portejoiele 14 octobre
Françoise Maupas née Gayet ...le 11 novembre
André Hironle 22 novembre

INFOS PRATIQUES



MAIRIE

Place de la Mairie
69660 Collonges-au-Mont-d'Or
Tél. : 04 78 22 02 12
Télécopie : 04 78 22 19 83
mairie@collongesaumontdor.fr

Ouverture au public

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

MÉDIATHÈQUE

Chemin de l'Ecully
Tél. : 04 26 01 92 55
• Mardi : 16h30-19h
• Mercredi : 10h-19h
• Jeudi : 15h-19h
• Vendredi : 16h30-19h
• Samedi : 10h-12h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
Le mercredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h
Tél. : 04 78 22 00 78

AGENDA janvier à avril 2023

JANVIER 2023

Mercredi 4 de 9h30 à 10h et de 17h à 17h30
BEBES LECTEURS ET CONTES DU MERCREDI –
MÉDIATHÈQUE

Jeudis 5, 12, 19, 26 janvier et 2 février de
13h30 à 15h
ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE POUR
ADULTES – SESSION 1

Jeudi 12 à partir de 18h30
VŒUX DU MAIRE – SALLE DES SPORTS

Jeudis 12, 19 et 26 de 17h à 18h30
ATELIERS NUMÉRIQUES JEUNESSE : ATELIER
SCRATCH A LA MÉDIATHÈQUE

Dimanche 15
LOTO PAR LE SOU DES ECOLES – SALLE DES SPORTS

Vendredi 27 à 19h
SPECTACLE « LE VOYAGE D'ULYSSE »
A LA SALLE DES FÊTES

Samedi 28 à 11h
SPECTACLE DES PROFESSEURS DE L'EMMO –
SALLE DES FÊTES

Dimanche 29 de 13h à 19h
FÊTE DE L'HIVER A LA SALLE DES FÊTES – COMITÉ
DES FÊTES

Lundi 30 à 19h30
CONSEIL MUNICIPAL

FÉVRIER 2023

Mercredi 1^{er} de 9h30 à 10h et de 17h à 17h30
BEBES LECTEURS ET CONTES DU MERCREDI –
MÉDIATHÈQUE

Mercredi 1^{er} à 19h
AUDITION ACOUSTIQUE DES ELEVES DE L'EMMO
– SALLE MEDIAPLUS

Jeudi 16 de 16h à 18h

ATELIER CRÉATIF D'HIVER – SALLE MEDIAPLUS -
MÉDIATHÈQUE

Jeudis 23, 2, 9, 16, 23 et 30 mars de 13h30 à 15h
ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE
POUR ADULTES – SESSION 2

MARS 2023

Mercredi 1^{er} de 9h30 à 10h et de 17h à 17h30
BEBES LECTEURS ET CONTES DU MERCREDI –
MÉDIATHÈQUE

Samedi 4 à 11h
CONCERT JAZZ – EMMO – SALLE DES FÊTES

Mercredis 8 et 15 à 15h
TOURNOI SWITCH – SALLE MEDIAPLUS -
MÉDIATHÈQUE

Vendredi 10 à 20h30
RECIT DE VOYAGE « VOYAGES DESSINES » -
SALLE MEDIAPLUS

Dimanche 12 à partir de 9h
RANDO DANS LES MONTS D'OR

Lundi 20 à 19h30 - CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 au 25
EXPOSITION BERNARD GOLLY – SALLE
MEDIAPLUS

Vendredi 24 en soirée
CARNAVAL PAR LE SOU DES ÉCOLES – SALLE DES
SPORTS

Samedi 25 et dimanche 26 à 20h30
SPECTACLE « NOS FEMMES » PAR LA
BOULEVARDIÈRE – SALLE DES FÊTES

Dimanche 26 de 9h à 12h
FÊTE DU PRINTEMPS PAR LE COMITÉ DES FÊTES
– PARC DE LA JONCHÈRE

Retrouvez l'agenda de la commune sur :
www.collongesaumontdor.fr
et le Collonges Express chaque mois

www.collongesaumontdor.fr